

Le Championnat de France des Sports de Traineaux Neige 2009

Il sera organisé par le club ASC aux Fourgs (Doubs) les 14 et 15 février 2009 pour les disciplines Sprint et Mid-Distance.

Catégories :

Les catégories avec un titre en jeu, sous réserves de rassembler un nombre réglementaire de compétiteurs (voir ci-après) seront :

- 4 chiens Sprint avec sa déclinaison Junior sur 2 manches de 8 km
- 6 chiens Sprint, Ski-Joëring 1 chien Dames et Messieurs sur 2 manches de 12 km et une possibilité de départ en ligne le samedi et/ou le dimanche en ski-joëring
- 8 chiens Sprint sur 16 km
- Illimitée Sprint sur 20 km (basculer sur 16 km si nombre insuffisant de coureurs)
- Mid-Distance limitée et illimitée sur 2 x 20 km. Au cas où il n'y aurait pas un nombre suffisant d'attelages en Illimitée Sprint et Mid-Distance, l'organisation se réserve la possibilité de faire effectuer la Mid sur 2 x 16 km pour des raisons de coûts, de développement durable et de bénévoles.

2 chiens hors championnat mais dans le cadre du Trophée de France sur 2 manches de 5 km.

Pour les catégories 8 chiens, Illimitée et Mid-Illimitée, 2 ancrés à neige sont requises.

La mid-limitée consiste en attelages de 6 chiens maximum et 4 chiens minimum ; la catégorie Mid-illimitée doit comprendre au moins 7 chiens à la première manche et 5 chiens à la seconde manche.

Le site est susceptible d'accueillir un nombre important de concurrents. Néanmoins, afin de cadrer et le niveau technique requis pour courir un championnat de France et rester dans des limites raisonnables de participation si cela était nécessaire, il est demandé aux clubs d'effectuer un travail d'encadrement de ses postulants.

Les catégories seront validées avec 5 concurrents au départ de la première manche en Senior Messieurs et Dames, 3 pour les catégories Juniors. Cette mesure n'est pas appliquée pour les catégories nordiques lors des Championnats de France mais les titres de Champion de France et Vice-champion de France dans ces catégories ne seront attribués que si la performance chronométrique du compétiteur est inférieure à 150 % du temps du 1^{er} de la catégorie scratch.

Les catégories susceptibles de ne pas être validées faute de participation suffisante dans les jours qui suivent le délai d'inscription fera l'objet d'une communication par email des catégories invalidées au vu des inscriptions reçues. Les clubs ayant des compétiteurs inscrits dans des catégories non validées seront informés dans le même mail de la possibilité soit de modifier la catégorie du coureur impacté soit d'annuler sa participation soit confirmer la participation dans la catégorie qui sera alors courue sans titre en jeu. Aucun coureur impacté ne sera prévenu personnellement par la fédération. Les clubs devront assumer de manière performante ce service. Pour des raisons de réactivité, les communications se feront uniquement par email.

Inscriptions :

Les clubs inscrivent leurs équipes dès maintenant auprès de la Direction Financière :

Denis Chéoux 9 rue du Chêne Vert 33440 Ambares-LaGrave

En joignant le formulaire rempli et un chèque global à l'ordre de la FFST pour toute l'Equipe et les repas additionnels.

Le prix de l'inscription est de 40 €uros y compris le repas musher, boissons en sus

Les repas additionnels doivent être réservés en même temps au prix de :

- 11 € pour accompagnateurs âgés de 14 ans et plus
- 6 € pour les enfants de 6 à 13 ans inclus
- Gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans

Si des repas supplémentaires sont demandés après le 3 février, ils ne seront servis que dans la limite des disponibilités de l'organisation et feront l'objet d'un supplément de 5 € payables sur place.

Contrairement aux éditions précédentes des Championnats de France, nos amis de la FFPTC devront s'acquitter du montant des frais d'inscriptions et devront essayer de se constituer en 1 ou plusieurs équipes suivant leurs clubs ou affinités.

Chaque équipe nommera à l'inscription un Capitaine d'Equipe chargé de la relation entre l'organisation et ses coureurs (remise des dossards, réclamations, participation aux réunions des capitaines d'Equipe obligatoires, modifications de programmes etc.)

LE DELAI IMPERATIF D'INSCRIPTION EST FIXE AU 3 FEVRIER 2009, CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI.

Nous demandons aux clubs d'inscrire leur équipe par catégories et ordre de notoriété. Si un filtrage s'avérait nécessaire, il se ferait par les fonds de listes d'inscription.

Merci de votre attention.

La FFST